

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 236****30 mars 2001****SOMMAIRE**

All Car Services S.A., Strassen .....	11322	Infotechnique S.A., Howald .....	11294
Altaire Holding S.A. ....	11309	International Hotel Development Company S.A., Luxembourg .....	11316
Athis S.A.H., Luxembourg .....	11311	International Partners Research, S.à r.l., Luxembourg .....	11291
Aunid S.A., Luxembourg .....	11316	Internationale de Gestion S.A., Luxembourg ....	11321
(The) B Partners S.A., Luxembourg .....	11317	Interplast S.A., Luxembourg .....	11291
Betula S.A., Luxembourg .....	11317	Investdeutschland S.A.H., Strassen .....	11319
Brunswick Russian Emerging Equities Trust, Sicav, Luxembourg .....	11328	IT Software Luxembourg S.A., Luxembourg ....	11292
Bruphi S.A.H., Luxembourg .....	11326	Italfrance Moda S.A., Luxembourg .....	11294
Burelux S.A. ....	11287	Italfrance Moda S.A., Luxembourg .....	11294
Capital @ Work Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg .....	11315	Jumaco S.A.H., Luxembourg .....	11312
Charisma, Sicav, Strassen .....	11326	Jumatt Lux S.A., Strassen .....	11294
Daphnis S.A., Luxembourg .....	11324	K.I.S.S. Management S.A., Steinfort .....	11295
Deuton S.A., Luxembourg .....	11320	Keoma S.A., Luxembourg .....	11295
Development Holding Company S.A., Luxembourg .....	11311	Ketchikan S.A. ....	11286
Dexia Convertix, Sicav, Luxembourg .....	11314	Kneipp International S.A., Luxembourg .....	11317
Divinter S.A., Luxembourg .....	11325	Koine Fund, Sicav, Luxembourg .....	11311
DSB-Latin Bond Fund, Sicav, Senningerberg ....	11313	Kritsa Holding S.A., Strassen .....	11319
Efficiency Global Fund, Sicav, Luxembourg .....	11320	La Jumas S.A.H., Luxembourg .....	11313
Equi-Plan S.A.H., Luxembourg .....	11308	Lotharingen Finanz A.G., Luxembourg .....	11311
Eurofund'91, Sicav, Luxembourg .....	11322	Lugal Entreprises S.A., Steinfort .....	11297
Fidilux S.A., Luxembourg .....	11315	M.T.T. S.A., Luxembourg .....	11313
Floris Fund .....	11309	Mapfin S.A., Luxembourg .....	11288
Fortis Rent-o-Net, Sicav, Luxembourg .....	11318	Mastar Invest S.A., Luxembourg .....	11319
Gamirco S.A., Luxembourg .....	11299	Maximmo S.A.H., Strassen .....	11326
Gepe Invest S.A., Strassen .....	11327	MCY S.A., Strassen .....	11297
Hamel Holding S.A., Luxembourg .....	11320	Meridian Trust Holding Company, Luxembourg .	11324
Heaven Technologies S.A., Luxembourg .....	11325	Merloni Progetti International S.A., Luxembourg	11291
Helvetia House S.C.I. ....	11288	Merloni Progetti International S.A., Luxembourg	11291
Horlux 2 S.A., Luxembourg .....	11289	Montagne S.A., Luxembourg .....	11287
Horlux 2 S.A., Luxembourg .....	11290	Montalvo S.A., Luxembourg .....	11297
I.B.C.W. S.A., Industrie & Büro Center Wecker, Wecker .....	11290	Multi-Funds Advisory S.A., Strassen .....	11301
Iako S.A., Luxembourg .....	11288	Multi-Funds Advisory S.A., Strassen .....	11301
Ikanos S.A., Luxembourg .....	11326	Narrowview Holding S.A., Luxembourg .....	11297
Immo-Diegem S.A., Luxembourg .....	11289	Nautor's Swan International S.A., Luxembourg ..	11285
Imprimerie Centrale S.A., Luxembourg .....	11323	Nautor's Swan International S.A., Luxembourg ..	11285
Infotechnique S.A., Howald .....	11292	Nautor's Swan International S.A., Luxembourg ..	11285
		Navitec S.A., Luxembourg .....	11325
		Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg ...	11298

Nord-Immo, S.à r.l., Steinfert . . . . .	11298	Sanibel Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11286
Opi S.A., Rodange . . . . .	11297	Sanob S.A., Luxembourg . . . . .	11316
Orni Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	11328	Sastro S.A., Luxembourg . . . . .	11305
P.A.M.E.L.A. S.A., Luxembourg . . . . .	11298	Sensei International S.A., Luxembourg . . . . .	11306
P.L.R. International S.A., Strassen . . . . .	11320	Sferben S.A., Luxembourg . . . . .	11282
P.M.L. S.A., Luxembourg . . . . .	11299	Sicav Argenta Fund, Luxembourg . . . . .	11315
Panawi-Holding S.A., Weiswampach . . . . .	11321	SML, Société de Manutention Luxembourgeoise S.A., Differdange . . . . .	11304
Paser Participations Holding S.A., Luxembourg . .	11318	Smart Venture Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11327
Permasteelisa Benelux S.A., Succursale luxem- bourgeoise, Steinfert . . . . .	11298	Smedicolux S.A., Steinfert . . . . .	11282
Pictet Country Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	11299	Socotra Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11314
Pletor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11323	Sofires S.A., Luxembourg . . . . .	11327
Pole Star Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	11317	Sophalex S.A.H., Luxembourg . . . . .	11322
Productions Services S.A., Luxembourg . . . . .	11299	Sophie S.A., Luxembourg . . . . .	11290
Proud To Serve S.A., Luxembourg . . . . .	11305	Stolt-Nielsen S.A., Luxembourg . . . . .	11312
Quasar International Holding S.A., Luxembourg .	11300	Svenska Selection Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	11324
RH&Partner Investment Funds, Sicav, Luxem- bourg . . . . .	11300	Swicorp International Holdings S.A., Luxembourg	11283
Risa S.A., Luxembourg . . . . .	11301	Swicorp International Holdings S.A., Luxembourg	11284
Rivepar G, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	11303	Teresa S.A.H., Luxembourg . . . . .	11323
Rivepar H, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	11302	TSI Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11306
Rivepar Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	11295	TSI Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11308
Sageri Luxembourg, Luxembourg . . . . .	11304	Uniholding S.A., Luxembourg . . . . .	11324
Salamina Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11305	Volteria Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11314
		Wolverton Mountain Holding S.A., Luxembourg .	11309

**SFERBEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 48.254.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 10, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2000*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

*Pour la société*

Signature

(58833/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**SMEDICOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Steinfert, 9, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 75.010.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 octobre 2000, enregistré à Grevenmacher, le 11 octobre 2000, vol. 511, fol. 54, case 2.

I. Que la société anonyme SMEDICOLUX S.A., ayant son siège social à L-8399 Steinfert (Windhof), 9, route des Trois Cantons, R. C. Luxembourg section B numéro 75.010, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 507 du 17 juillet 2000.

II. Que la société se trouve dissoute aux droits des parties, par reprise par les actionnaires de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

III. Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant au moins cinq ans à B-3360 Bierbeek, 114, Waversesteenweg (Belgique).

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 octobre 2000.

J. Seckler.

(58834/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**SWICORP INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 36.929.

L'an deux mille, le deux octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SWICORP INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, R. C. Luxembourg section B numéro 36.929, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 10 mai 1991, publié au Mémorial C, numéro 406 du 24 octobre 1991, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par ledit notaire Joseph Kerschen, en date du 5 juillet 1991, publié au Mémorial C, numéro 9 du 11 janvier 1992 et en date du 5 décembre 1991, publié au Mémorial C, numéro 216 du 22 mai 1992;

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 24 août 2000, non encore publié au Mémorial C;

ayant un capital de USD 3.000.000,00 (trois millions de dollars US), divisé en 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de USD 3,00 (trois dollars US) par action.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange.

La présidente désigne comme secrétaire, Mademoiselle Lidia Palumbo, maître en droit, demeurant à Tiercelet, (France).

L'assemblée choisit comme scrutatrice, Mademoiselle Valérie Chaumier, employée privée, demeurant à Breistroff-la-Petite, (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'article 3 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société n'aura directement aucune activité industrielle et ne tiendra pas d'établissement commercial ouvert au public.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine. Elle pourra participer à la création, au développement, à la formation et au contrôle de toute entreprise et acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, avec ou sans garantie, et en toutes monnaies par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.»

2.- Modification de l'article 8 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, aux choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.»

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société afin de donner à l'article trois (3) la teneur suivante:

**Version française:**

«**Art. 3.** La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société n'aura directement aucune activité industrielle et ne tiendra pas d'établissement commercial ouvert au public.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine. Elle pourra participer à la création, au développement, à la formation et au contrôle de toute entreprise et acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, avec ou sans garantie, et en toutes monnaies par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.»

**Version anglaise:**

«**Art. 3.** The purpose of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, the management as well as the development of such participating interests.

The corporation shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The corporation may use its funds for the establishment, management, development and liquidation of a portfolio composed by any shares, bonds and other securities of any kind.

The corporation may participate in the creation, development, incorporation and control of any enterprise and acquire by way of participation, transfer, subscription, direct underwriting, option, purchase, negotiation, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind; the corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has an interest.

In general, the corporation may take executing control and supervision and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, in particular by borrowing, with or without guaranty, and/in any currency by the issue of bonds and by lending in the companies, mentioned in the previous paragraph, remaining always, within the limits established by the law of 31st July, 1929 governing holding companies and by article 209 of the Luxembourg company law.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article huit des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

**Version française:**

«**Art. 8.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.»

**Version anglaise:**

«**Art. 8.** The shares are in nominative or bearer form, or partly either form, at the option of the shareholders, under restrictions of the Laws.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Gehlen, L. Palumbo, V. Chaumier, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 octobre 2000, vol. 511, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 octobre 2000.

J. Seckler.

(58845/231/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**SWICORP INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 36.929.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 octobre 2000.

J. Seckler.

(58846/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.877.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(58805/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.877.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 24 mars 2000*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gustave Stoffel de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet au 24 mars 2000, M. Bruno Trouble, entrepreneur, demeurant à Paris, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 11, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58804/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.877.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 mai 2000*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée les élit pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Leonardo Ferragamo, directeur d'entreprise, demeurant à Florence (Italie), président;  
Guiseppe Visconti, avocat, demeurant à Milan (Italie), administrateur;  
Jan Fazer, administrateur de sociétés, demeurant à Helsinki (Finlande), administrateur;  
Paul Cayard, administrateur de sociétés, demeurant à Kentfield (USA), administrateur;  
Bruno Trouble, demeurant à Paris, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

KPMG, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 11, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58803/024/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**KETCHIKAN S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 52.691.

- Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 19 février 2001 que Madame Carine Bittler démissionne de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 19 février 2001 que la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. démissionne de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

- La COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. par lettre datée du 19 février 2001 dénonce avec effet immédiat le siège social de ladite société.

La société est actuellement sans siège social connu au Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 49, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20200/794/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2001.

**SANIBEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.555.

## DISSOLUTION

L'an deux mille, le six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SANDBOR INTERNATIONAL LIMITED, une société avec siège social à The Lake Building, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 3 octobre 2000.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme SANIBEL HOLDING SA., R.C. B numéro 64.555, fut constituée par acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 14 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 575 du 7 août 1998;

- Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 17 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 696 du 29 septembre 1998;

- La Société a actuellement un capital social de deux millions deux cent soixante-deux mille cinq cents (2.262.500,-) Deutsche Mark, représenté par quarante-cinq mille deux cent cinquante (45.250) actions d'une valeur nominale de cinquante (50,-) Deutsche Mark chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société SANIBEL HOLDING S.A.;

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société SANIBEL HOLDING S.A. avec effet immédiat;

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société SANIBEL HOLDING S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions, toutes au porteur, qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société SANIBEL HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2000, vol. 126S, fol. 30, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(58830/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**BURELUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.425.

La Fiduciaire SASSEL & ZIMMER SC dénonce avec effet immédiat le siège de BURELUX S.A.  
La société LUXREVISION, S.à r.l. démissionne avec effet immédiat en tant que commissaire aux comptes de la même société.

Luxembourg, le 16 mars 2001.

R. Zimmer

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2001, vol. 550, fol. 87, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20110/664/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2001.

**MONTAGNE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

H. R. Luxemburg B 20.410.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausend, den vierten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Jacob van der Vijver, wohnhaft in Merellaan 2, B-2321 Hoogstraaten, Belgien,  
hier vertreten durch Herrn Peter Bun, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans,  
auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt in Hoogstraten, am 16. September 2000.

Welche Vollmacht, nach ne varietur-Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben wird um mit ihr einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie vorgenannt, den unterfertigten Notar gebeten hat folgendes zu beurkunden:

- Die Aktiengesellschaft MONTAGNE S.A., R. C. B Nummer 20.410, nachfolgend «die Gesellschaft» genannt, wurde gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Notar Jacques Delvaux, mit Amtssitz in Luxemburg, vom 22. April 1983, welche im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 147 vom 8. Juni 1983 veröffentlicht wurde.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals abgeändert und zuletzt durch eine Urkunde des instrumentierenden Notars vom 4. November 1999, welche im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 31 vom 11. Januar 2000 veröffentlicht wurde.

- Die Gesellschaft hat augenblicklich ein Kapital von siebenhundertsechstausendfünfhundertsechzig (706.560,-) Euro (EUR), eingeteilt in fünfzehntausenddreihundertsechzig (15.360) Aktien mit einem Nennwert von sechsundvierzig (46,-) Euro (EUR) je Aktie, vollständig eingezahlt.

- Der Komparent ist Besitzer aller Aktien der Gesellschaft geworden.

- Andurch erklärt der Komparent als einziger Aktionär und wirtschaftlicher Endnutznießer dieser Handlung die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung.

- Der Komparent erklärt, dass er genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft besitzt.

- Der Komparent erklärt, in seiner Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, dass die Aktivität der Gesellschaft aufgehört hat, dass die bekannten Passiva der Gesellschaft bezahlt oder gedeckt wurden und dass er sich ausdrücklich dazu verpflichtet, alle Passiva, welche eventuell noch zu Lasten der Gesellschaft bestehen und noch unbezahlt oder unbekannt bis zum heutigen Tage sind zu übernehmen, bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an seine Person als einziger Gesellschafter getätigt wird; mithin ist die Liquidation der Gesellschaft als getan und abgeschlossen zu betrachten.

- Der einzige Aktionär erteilt dem Verwaltungsrat und dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

- Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans aufbewahrt.

Worauf der Bevollmächtigte des Komparenten dem unterfertigten Notar drei Inhaberaktienzertifikate Nr 6, 7 und 8 vorgelegt hat, welche sofort zerstört wurden.

Somit hat der instrumentierende Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft MONTAGNE S.A. festgestellt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Bevollmächtigten des Komparenten, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: P. Bun, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2000, vol. 126S, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 13. Oktober 2000.

A. Schwachtgen.

(58796/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**HELVETIA HOUSE S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Il résulte d'une réunion des actionnaires du 29 septembre 2000 que le siège de l'entreprise, ainsi que le domicile de M. Peter Bruchhäuser, entrepreneur de transports, matricule 19400302491 R. C. Luxembourg A 30.827, est dénoncé au 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Frisange, le 3 octobre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 543, fol. 82, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(58761/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**IAKO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 37.415.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2000*

Monsieur Angelo de Bernardi, Madame Romaine Scheifer-Gillen et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

IAKO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2000, vol. 545, fol. 7, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(58768/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**MAPFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 56.319.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le jeudi 3 août 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

Le mandat des Administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer, pour un nouveau terme de - 1 - (un) an, les Administrateurs suivants:

- Madame Donata Régis, dirigeant d'entreprises, demeurant à Dilsen (Belgique), Administrateur;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer, pour un terme de - 1 - (un) an, la société DELOITTE & TOUCHE S.p.A., Via Monte Ortigara, 1, Bergamo (Italie), en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat ainsi conféré au Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 août 2000, que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

*Seule et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte que l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 3 août 2000, a décidé de nommer Madame Donata Régis en qualité d'Administrateur de la société. Suite à cette nomination, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer Madame Donata Régis en qualité de Président du Conseil d'Administration

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

*Pour le Conseil d'Administration*

P. Bouchoms / S. vandt

*Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2000, vol. 543, fol. 100, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(58792/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---



**IMMO-DIEGEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 50.723.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2000, les mandats des administrateurs MM. Michel Delain, Marcel Dell, Patrick Rolin et François Steil ainsi que celui du commissaire aux comptes Mme Isabelle Arend ont été renouvelés pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

Pour IMMO-DIEGEM S.A., Société Anonyme  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58769/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**HORLUX 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.708.

L'an deux mille, le six octobre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen, agissant en sa qualité de mandataire de la société HORLUX 2 S.A., en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2000, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I.- HORLUX 2 S.A. ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 58 du 18 janvier 2000.

II.- Le capital souscrit de la société est d'un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR), représenté par mille cinq cent (1.500) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital jusqu'au montant de vingt millions d'euros (20.000.000,- EUR) .

III.- Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2000, le conseil a décidé de procéder à une première tranche d'augmentation de capital par la souscription de sept cents (700) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de sept cent mille euros (700.000,- EUR) et passe de un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) à deux millions deux cent mille euros (2.200.000,- EUR) .

Toutes les actions nouvelles ont été souscrites par Monsieur Hubert Verspieren, directeur de sociétés, demeurant à B-7501 Orcq Tournai, 42, Chaussée de Lille, et elles ont été intégralement libérées par l'apport de soixante-huit (68) actions de capitalisation de la SICAV de droit luxembourgeois JP MORGAN LUX EURO LIQU.-C-.

La valeur de ces actions apportées est établie par un rapport de la COMPAGNIE FIDUCIAIRE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, datée du 5 octobre 2000 et dont la conclusion se lit comme suit :

«Conclusion :

A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que le mode d'évaluation retenu pour les apports autres qu'en numéraire d'un montant total de EUR 700.000 conduit à une valeur qui correspond au moins en nombre et valeur nominale aux 700 actions nouvelles de HORLUX 2 S.A. d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Suite à cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article cinq des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital souscrit est fixé à deux millions deux cent mille euros (2.200.000,- EUR) représenté par deux mille deux cents (2.200) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

*Evaluation de l'augmentation du capital*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital est évaluée à vingt-huit millions deux cent trente-sept mille neuf cent trente francs luxembourgeois (28.237.930,- LUF) .

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ trois cent soixante mille francs luxembourgeois (360.000,- LUF) .

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé : P. Lentz, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 11 octobre 2000, vol. 415, fol. 56, case 8. – Reçu 282.379 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 octobre 2000.

E. Schroeder.

(58764/228/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**HORLUX 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.708.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 octobre 2000.

E. Schroeder.

(58765/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**I.B.C.W. S.A., INDUSTRIE & BÜRO CENTER WECKER, Société Anonyme.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R. C. Luxembourg B 54.270.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 octobre 2000, enregistré à Grevenmacher, le 11 octobre 2000, volume 511, folio 54, case 9.

I.- Que la société anonyme INDUSTRIE & BÜRO CENTER WECKER S.A., en abrégé I.B.C.W. S.A., ayant son siège social à L-6868 Wecker, Duchscherstrooss 18, R. C. Luxembourg section B numéro 54.270, a été constituée par acte du notaire Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 15 mars 1996, publié au Mémorial C, numéro 285 du 11 juin 1996.

II.- Que la société se trouve dissoute aux droits des parties, par reprise par les actionnaires de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant au moins cinq ans à L-6868 Wecker, Duchscherstrooss 18.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 octobre 2000.

J. Seckler.

(58770/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**SOPHIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 76.076.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 juillet 2000, que le conseil d'administration a pris la résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Madame Renate Josten de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Madame Renate Josten, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

SOPHIE S.A.

S. Vandt / D. Murari

*Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2000, vol. 543, fol. 100, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(58837/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**INTERNATIONAL PARTNERS RESEARCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 54.506.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 543, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(58774/720/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**INTERPLAST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 15.420.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2000, vol. 543, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

*Pour la société INTERPLAST S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(58775/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.352.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 8, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

(58795/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.352.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 avril 2000 au siège social*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mmes Costanza Molaschi, dirigeant de sociétés, demeurant à Milan (Italie), administrateur;

Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Nathalie Mager, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 8, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58794/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**IT SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 71.922.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2000, le nombre des administrateurs est augmenté de trois à huit.

Sont nommés comme administrateurs supplémentaires:

Monsieur Georges Cohen, Président du groupe TRANSICIEL, 49, avenue Franklin Roosevelt, B-1050 Ixelles, Bruxelles

Madame Martine Celles-Miet, administrateur de sociétés, 49, avenue Franklin Roosevelt, B-1050 Ixelles, Bruxelles

Monsieur Philippe Rousseau, directeur régional, 24, rue des Mouilles, F-69130 Ecully

Monsieur Michel Berjamin, administrateur de sociétés, 16, rue du Lycée, F-92230 Sceaux.

Monsieur Pierre Dalmaz, directeur général, 4, impasse de la Sacletterie, F-91190 Gif sur Yvette.

IT SOFTWARE LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 14, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58776/783/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**INFOTECHNIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2529 Howald, 15, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 49.686.

L'an deux mille, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INFOTECHNIQUE S.A., ayant son siège social à L-2529 Howald, 15, rue des Scillas, R.C. Luxembourg section B numéro 49.686, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 144 du 31 mars 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Edmond Schroeder:

en date du 24 mars 1995, publié au Mémorial C numéro 317 du 11 juillet 1995;

en date du 5 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 366 du 9 juillet 1997;

et en date du 26 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 660 du 17 septembre 1998 (refonte des statuts).

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sabine Delhaye, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Claudie Pisani, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Thill-Kamitaki, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour :*

1.- Révocation du conseil d'administration.

2.- Nomination du conseil d'administration.

3.- Approbation de la modification des statuts, suite au rachat des parts de Berger-Levrault par Getronics, portant modification des articles 3, 6, 7 et 10 pour l'essentiel et suivant décision du conseil d'administration.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de révoquer le conseil d'administration en fonction et d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

a) Monsieur Daniel Velluet, administrateur de société, demeurant à Dondelange;

b) Monsieur Charles Rizk, administrateur de société, demeurant à Beyrouth, Immeuble Rizk, rue de Nazareth (Liban);

- d) Monsieur Eric Van der Elst, administrateur de société, demeurant à Ohain (Belgique);
  - e) Monsieur Franz Freson, administrateur de société, demeurant à Vlezenbeek (Belgique);
  - f) Monsieur Jean-Paul Adam, administrateur de société, demeurant à Andenne (Belgique);
- comme nouveaux administrateurs de la société.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2006.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Daniel Velluet, préqualifié, comme administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'approuver la modification des statuts adoptée par le conseil d'administration en sa réunion du 9 août 2000 et de modifier en conséquence les statuts comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à 743.680,57 EUR (sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingts virgule cinquante-sept euros).

Il est représenté par 28.500 (vingt-huit mille cinq cents) actions de type A sans désignation de valeur nominale et par 1.500 (mille cinq cents) actions de type B sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions du type A et B sont intégralement libérées. Elles confèrent les mêmes droits à leur titulaire.

La société est autorisée, dans les termes et conditions prévus par la loi, à racheter ses propres actions.»

«**Art. 6.** L'assemblée générale ordinaire de la société sera tenue au Luxembourg comme il a pu être indiqué dans la convocation, le dernier mercredi du mois de mai à 9.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée générale aura lieu le prochain jour ouvrable.

Pour être valables, les résolutions des assemblées générales tant ordinaires qu'extraordinaires devront être adoptées à la majorité d'au moins 94 % des actions émises.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable si l'assemblée constate qu'elle a bien été informée de l'ordre du jour de l'assemblée.»

«**Art. 7.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de cinq membres qui n'ont pas besoin d'être actionnaire de la société. Leur mandat est gratuit.

Les administrateurs sont élus par les actionnaires à l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne peut pas dépasser six années et ils continueront d'être en exercice jusqu'à ce que des successeurs aient été élus.

Pour permettre aux minorités d'une certaine importance d'assurer leur représentation dans la gestion sociale, il sera procédé comme suit pour la nomination des administrateurs:

Les actionnaires prioritaires des actions de la catégorie A présenteront huit candidats parmi lesquels l'assemblée générale regroupant les actionnaires de toutes les catégories désignera à la majorité d'au moins 94 % quatre administrateurs représentatifs de cette catégorie.

Les actionnaires prioritaires des actions de la catégorie B présenteront deux candidats parmi lesquels l'assemblée générale regroupant les actionnaires de toutes les catégories désignera à la majorité d'au moins 94 % un administrateur représentatif de cette catégorie.

Si l'assemblée ne devait pas réunir la majorité requise pour élire un ou plusieurs des administrateurs proposés, les actionnaires de la catégorie dont le candidat a été refusé proposeront, pour chaque poste resté vacant, un nouveau candidat, et ceci, autant de fois que nécessaire pour désigner un administrateur.»

«**Art. 8. (paragraphes 4 et 5).** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous actes qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts.

Des décisions prises par écrit approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que des décisions votées lors d'une réunion du conseil d'administration.»

«**Art. 9.** Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société et la représentation de la société pour ses affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires à un membre de la catégorie A du conseil d'administration (ci-après «l'administrateur-délégué»).

L'administrateur-délégué a les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées générales et de ceux qu'elle réserve au conseil d'administration.

Ces pouvoirs s'exerceront dans le cadre strict du budget et de la stratégie précédemment définis.»

«**Art. 10.** La société sera engagée pour tout acte d'administration et de gestion, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou de tout administrateur de la catégorie A qui exercera ses pouvoirs dans le cadre défini à l'article 9.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. Delhayé, C. Pisani, C. Thill-Kamitaki, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 octobre 2000, vol. 511, fol. 52, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 octobre 2000.

J. Seckler.

(58771/231/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**INFOTECHNIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2529 Howald, 15, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 49.686.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 octobre 2000.

J. Seckler.

(58772/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**JUMATT LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 30.631.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2000, vol. 545, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 octobre 2000.

(58786/678/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.407.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 8, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

ITALFRANCE MODA S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(58777/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.407.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mai 2000*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM.Ferruccio Ferragamo, administrateur de sociétés, demeurant à Florence (Italie), administrateur;

Leonardo Ferragamo, administrateur de sociétés, demeurant à Florence (Italie), administrateur;

Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

ITALFRANCE MODA S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 8, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(58778/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**KEOMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.449.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 12, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

(58787/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**K.I.S.S. MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.  
R. C. Luxembourg B 55.912.

Sur base du courrier envoyé en date du 11 septembre 2000

par BUREAU COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS S.A., 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort

représentée par Madame Claude Depiesse, administrateur-délégué

aux actionnaires et aux administrateurs de la société

K.I.S.S. MANAGEMENT S.A.

ayant son siège social

12, rue du Cimetière

L-8413 Steinfort

Inscrite au R. C. de Luxembourg sous le n° B 55.912

BUREAU COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS S.A. n'exerce plus la fonction de commissaire de cette société à partir du 11 septembre 2000.

Fait à Steinfort, le 11 septembre 2000.

C. Depiesse

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Capellen, le 14 septembre 2000, vol. 136, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Medinger.*

(58788/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.545.

In the year two thousand, on the third of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

1) BRPHP RIVEPAR, S.à r.l., a company with registered office in L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal,

2) HRO INVESTMENTS LIMITED, a company with registered office in Langtry House, La Motte Street, St. Hélier, Jersey JE4 8QR, Channel Islands,

3) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, a company with registered office in 44 Brattle Street, 5th floor, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

all here represented by Mrs Paula Fleming, chartered accountant, residing in Luxembourg,

by virtue of three proxies respectively given in Luxembourg and in Cambridge, Massachusetts, on September 28 and in St. Hélier on September 29, 2000.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such proxy holder acting as described here above, has requested the notary to state that:

- These appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., R.C. B Number 65.545, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 21st July 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 735 of 12th October, 1998.

- The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly by a deed of the undersigned notary dated 14th December 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 151 of 9th March, 1999.

- The company's capital is set at five hundred thousand (500,000.-) French francs, represented by two thousand five hundred (2,500) shares of a par value of two hundred (200.-) French francs each, divided in five (5) different A, B, C, D and E classes of shares representing five hundred (500) shares each, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1) Dissolution and liquidation of the Company.

2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The company is dissolved and put into liquidation.

*Second resolution*

HALSEY, S.à r.l., a company with its registered office in 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, is appointed as liquidator of the company, with the broadest powers to effect the liquidation, except the restrictions provided by the Law and the Articles of Incorporation of the Company in liquidation.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le trois octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) BRPHP RIVEPAR, S.à r.l., une société avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal,
- 2) HRO INVESTMENTS LIMITED, une société avec siège social à Langtry House, La Motte Street, St. Hélier, Jersey JE4 8QR, Iles Anglo-Normandes,

3) BRP EUROPEAN PROPERTIES LIMITED PARTNERSHIP, une société avec siège social à 44 Brattle Street, 5<sup>ème</sup> étage, Cambridge, Massachusetts 02138 (USA),

toutes les trois ici représentées par Madame Paula Fleming, «chartered accountant», demeurant à Luxembourg, en vertu de trois procurations sous seing privé, données respectivement à Luxembourg et à Cambridge, Massachusetts, le 28 septembre et à St. Hélier le 29 septembre 2000.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Laquelle mandataire, agissant comme indiqué ci-dessus, à requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., R. C. B Numéro 65.545, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 21 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 735 du 12 octobre 1998.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 14 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 151 du 9 mars 1999.

- Le capital social de cette société est de cinq cent mille (500.000,-) francs français, représenté par deux mille cinq cents (2.500) parts sociales d'une valeur nominale de deux cents (200,-) francs français chacune, divisées en cinq (5) catégories de parts A, B, C, D et E représentant chacune cinq cents (500) parts sociales, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Dissolution et mise en liquidation de la Société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

La Société est dissoute et mise en liquidation.

*Deuxième résolution*

HALSEY, S.à r.l., une société avec siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommée aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la Société en liquidation.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé : P. Fleming, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2000, vol. 126S, fol. 28, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(58826/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.



**LUGAL ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.  
R. C. Luxembourg B 50.303.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 23 août 2000, vol. 135, fol. 3, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Signature.

(58791/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**MCY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 70.681.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Signature.

(58793/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**MONTALVO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 47.466.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2000, vol. 543, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 3 octobre 2000, en se référant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

Signature.

(58797/779/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**NARROWVIEW HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 73.402.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 7, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

*Pour la société NARROWVIEW HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(58802/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**OPI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 62.742.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social, le 13 septembre 2000*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Luppi Maurizio et Monsieur Amedeo Pier Andrea sont renommés administrateurs de la société pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée de l'an 2001.

Pour extrait sincère et conforme

OPI S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2000, vol. 545, fol. 7, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58810/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**NORD-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R. C. Luxembourg B 23.949.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 4 octobre 2000, vol. 136, fol. 56, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2000.

Signature.

(58809/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**P.A.M.E.L.A. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 46.225.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2000, vol. 543, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour la société P.A.M.E.L.A. S.A:

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(58811/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**PERMASTEELISA BENELUX S.A., SUCCURSALE LUXEMBOURGEOISE.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R. C. Luxembourg B 56.098.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 4 octobre 2000, vol. 136, fol. 56, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2000.

T. Foucart

Administrateur-délégué

(58812/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 11.809.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé daté du 24 juillet 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2000, vol. 543, fol. 19, case 10, que la rubrique suivante doit être modifiée:

*Conseil d'administration:*

Ont démissionné avec décharge:

Monsieur Yoichi Ueno (Président et Managing Director), et

Monsieur Kozo Ishikawa (Deputy Managing Director).

A été confirmé dans sa nomination:

Monsieur Akira Hirano (Managing Director).

Le Conseil d'Administration est renouvelé pour un an, à savoir:

- Monsieur Hideo Karino, Président et Administrateur;

- Monsieur Akira Hirano, managing Director;

- Monsieur John Pierre Hettinger, Deputy Managing Director;

- Monsieur Hajime Mizuno, Administrateur.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 17 octobre 2000.

Pour la Société

Signature

(58806/211/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**PICTET COUNTRY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.913.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 22 septembre 2000 et a adopté la résolution suivante:

1. L'Assemblée a approuvé la liquidation du compartiment PICTET COUNTRY FUND - VALITALIA.

*Pour PICTET COUNTRY FUND*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 13, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(58815/052/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**P.M.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 26.277.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 4 octobre 2000, vol. 136, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2000.

Signature.

(58818/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**PRODUCTIONS SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.029.

—  
*Extrait des résolutions du conseil d'administration du 5 octobre 2000*

Le conseil d'administration a pris la résolution suivante:

Conformément à l'article 11 des statuts Mademoiselle Marie-Hélène Tercafs est nommée Directeur Général, avec pouvoir d'engager la société avec sa seule signature dans tous actes commerciaux.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2000, vol. 543, fol. 97, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(58820/603/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**GAMIRCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 19.492.

—  
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2000, les démissions des administrateurs M. Guy Baumann, M. Jean Bodoni et M. Guy Kettmann ainsi que celle du commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby ont été acceptées.

M. Claude Deschenaux, Président de banque, L-Luxembourg, N. Bernard Huppert, Dirigeant d'entreprise, CH-Reinach, et M. Pierluigi Zanaboni, Dirigeant d'entreprise, I-Saronno, ont été nommés administrateurs. M. Claude Deschenaux a été nommé Président du Conseil d'Administration. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes. Leurs mandats d'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

*Pour GAMIRCO S.A., Société Anonyme*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(58744/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**QUASAR INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 18.990.

Le bilan abrégé au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(58822/716/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 77.191.

**GRÜNDUNGSBERICHT**

Die Hinterlegung dieser Bekanntmachung erfolgte entsprechend Artikel 33 der abgeänderten Fassung des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften bei jenem Handelsregister, das durch die Geschäftsstelle des Bezirksgerichts von und zu Luxemburg geführt wird.

**1. Der Fonds**

Die Gründung des Fonds erfolgte am 4. August 2000 in Luxemburg unter der Bezeichnung RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS. Die Unterzeichnung der Gründungsurkunde erfolgte durch die nachstehend angegebenen juristischen/natürlichen Personen bzw. in ihrem Namen:

- a). RIEDWEG & HROVAT AG, Vermögensverwaltung und Finanzberatung mit Sitz in Basel (Schweiz);
- b). Patrick Schott, mit Domizil in Bettange-sur-Mess (Luxemburg).

Der Fonds nimmt die Rechtsform einer Aktiengesellschaft an und bildet eine Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Der Fonds wird auf unbestimmte Zeit errichtet. Der Fonds kann durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden, wobei für diesen Beschluss jene Bestimmungen gelten, die für eine Änderung der Satzung vorgesehen sind.

Die Veröffentlichung der Gründungsurkunde wird im Luxemburgischen Amtsblatt C, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereine («Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations») am 4. September 2000 erfolgen.

Sitz des Fonds ist L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

**2. Unternehmensgegenstand des Fonds**

Der ausschliessliche Gegenstand des Fonds ist die Anlage des ihr zur Verfügung stehenden Vermögens in übertragbaren Wertpapieren mit dem Ziel, eine Streuung der Anlagerisiken zu erreichen und ihre Aktionäre in den Genuss des Ertrags aus der Verwaltung ihres Wertpapierbestands treten zu lassen.

Der Fonds kann im Rahmen des Gesetzes vom 30. März 1988 betreffend die Organismen für gemeinsame Anlagen alle Massnahmen ergreifen und alle Geschäfte abschliessen, die ihr zur Erfüllung und Förderung ihres Gegenstands im weitesten Sinne nützlich erscheinen.

**3. Grundkapital**

Der Fonds wurde mit einem Anfangskapital in Höhe von 35.000,- Euro gegründet. Dieses Kapital ist voll eingezahlt und wird durch 350 Aktien ohne Angabe eines Nennwertes vertreten.

Das Grundkapital entspricht jederzeit den Nettoaktiva des Fonds, gemäss den Bestimmungen des Artikels 23 der Satzung.

Für die Festlegung des Nettowertes der Aktien des Fonds gelten die Bestimmungen in Artikel 22 und 23 der Satzung.

Der Verwaltungsrat ist befugt, jederzeit neue Aktien unter vollständiger Einzahlung - entsprechend dem Preis des Nettovermögens pro Aktie unter Festlegung in Übereinstimmung mit Artikel 23 der Satzung - herauszugeben, ohne den alten Aktionären ein bevorzugtes Zeichnungsrecht vorbehalten zu müssen.

Die Aktien werden ausschliesslich in Form von Namensaktien ausgegeben.

Der Fonds hat das Recht, das Eigentum an Aktien des Fonds gegenüber beliebigen natürlichen oder juristischen Personen einzuschränken oder zu verhindern, sollte der Fonds der Auffassung sein, dass ein solches Eigentum für den Fonds von Nachteil sein könnte. Insbesondere ist der Fonds befugt, das Eigentum an Aktien gegenüber den Staatsbürgern der Vereinigten Staaten von Amerika zu untersagen.

**4. Verwaltungsrat, Unabhängiger Wirtschaftsprüfer**

Mitglieder des Verwaltungsrats:

- Herr Andrej Hrovat
- Herr Patrick Kissling
- Herr Pierre-Alain Eggly
- Herr Frédéric Fasel
- Herr Patrick Schoft

Unabhängiger Wirtschaftsprüfer:

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

**5. Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung**

Der Fonds hat bisher weder eine Bilanz noch eine Gewinn- und Verlustrechnung veröffentlicht.

## 6. Kosten

Die Kosten, Spesen, Honorare und Aufwendungen, die, in welcher Art auch immer (ohne Berücksichtigung der Kosten für den Vertrieb in anderen Ländern) dem Fonds aufgrund seiner Gründung und der Ausgabe seiner Aktien zufallen, werden auf einen Betrag in Höhe von nicht mehr als 30.000,- Euro geschätzt.

Diese Kosten sind über einen Zeitraum von 5 Jahren abzuschreiben.

Für *RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS*

Unterschriften

(58823/000/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

### **RISA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 40.919.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2000, vol. 545, fol. 10, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2000*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 18 octobre 2000.

*Pour la société*

Signature

(58824/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

### **MULTI-FUNDS ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 61.874.

## EXTRAIT

*Conversion du capital en euros par modification statutaire*

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 1988, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2000, vol. 541S, fol. 78, case 7, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec prise d'effet à la date du 4 janvier 1999, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

avant conversion (devise: LUF):

Capital social souscrit:

LUF 3.000.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

Le capital social est fixé à EUR 74.368,06 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros et six cents), représenté par 3.000 (trois mille) actions d'une valeur nominale de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune, entièrement libérées.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

*Pour la société*

Signature

(58800/211/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

### **MULTI-FUNDS ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 61.874.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(58801/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**RIVEPAR H, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.560.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand, on the third of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Paula Fleming, chartered accountant, residing in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of the company RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 4, boulevard Royal in L-2449 Luxembourg,

by virtue of a proxy in private form given in Luxembourg, on September 28, 2000.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that RIVEPAR H, S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 4, boulevard Royal in L-2449 Luxembourg (hereafter the «Company»), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 21, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 738 of October 13, 1998, registered at the Trade and Companies Registry of Luxembourg under the number B 65.560;

- that the capital of the Company is set at one million five hundred thousand French francs (1,500,000.- FRF) divided into one thousand five hundred (1,500) common shares with a par value of one thousand French francs (1,000.- FRF) each

- that RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. is the sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation and has decided to dissolve the Company with immediate effect; and to act as liquidator;

- that RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., in its capacity as liquidator of the Company, declares that all the Company's liabilities have been settled, it being understood that all outstanding payments have been transferred to RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.;

- that RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., in its capacity as sole owner of the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all the liabilities of the Company even if hidden or unknown at the present time;

- that the Company be and hereby is liquidated;

- that full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate;

- that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le trois octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Paula Fleming, «chartered accountant», demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 4, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 septembre 2000.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que RIVEPAR H, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 4, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg (ci-après la «Société»), a été constituée suivant acte du notaire instrumentaire, le 21 juillet 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 738 du 13 octobre 1998, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.560;

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à un million cinq cent mille francs français (1.500.000,- FRF), représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune;

- que RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., étant seule associée de la Société et bénéficiaire économique final de l'opération, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat, celle-ci ayant cessé toute activité, et prend la qualité de liquidateur;

- que RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif de la Société est réglé;

- que RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., en sa qualité d'associée unique, déclare avoir transféré tous les actifs de la Société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la Société même inconnu à présent de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats;  
- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé : P. Fleming, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2000, vol. 126S, fol. 28, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(58825/230/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**RIVEPAR G, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.544.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand, on the third of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Paula Fleming, chartered accountant, residing in Luxembourg,  
acting in the name and on behalf of the company RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 4, boulevard Royal in L-2449 Luxembourg,

by virtue of a proxy in private form given in Luxembourg, on September 28, 2000.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that RIVEPAR G, S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 4, boulevard Royal in L-2449 Luxembourg (hereafter the «Company»), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 21, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 735 of October 12, 1998, registered at the Trade and Companies Registry of Luxembourg under the number B 65.544;

- that the capital of the Company is set at one million five hundred thousand French francs (1,500,000.- FRF), divided into one thousand five hundred (1,500) common shares with a par value of one thousand French francs (1,000.- FRF) each;

- that RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., is the sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation and has decided to dissolve the Company with immediate effect; and to act as liquidator;

- that RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., in its capacity as liquidator of the Company, declares that all the Company's liabilities have been settled, it being understood that all outstanding payments have been transferred to RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.;

- that RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., in its capacity as sole owner of the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all the liabilities of the Company even if hidden or unknown at the present time;

- that the Company be and hereby is liquidated;

- that full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate;

- that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le trois octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Paula FLEMING, «chartered accountant», demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 4, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 septembre 2000.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement. Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que RIVEPAR G, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 4, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg (ci-après la «Société»), a été constituée suivant acte du notaire instrumentaire, le 21 juillet 1998 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 735 du 12 octobre 1998, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.544;

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à un million cinq cent mille francs français (1.500.000,- FRF) représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune;

- que RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., étant seule associée de la Société et bénéficiaire économique final de l'opération, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat, celle-ci ayant cessé toute activité, et prend la qualité de liquidateur;

- que RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif de la Société est réglé;

- que RIVEPAR LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., en sa qualité d'associée unique, déclare avoir transféré tous les actifs de la Société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la Société même inconnu à présent de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats;

- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Fleming, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2000, vol. 126S, fol. 28, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(58827/230/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

### **SAGERI LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148-152, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 38.717.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 18 novembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 189 du 8 mai 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 novembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 102 du 5 mars 1993.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2000, vol. 545, fol. 5, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SAGERI LUXEMBOURG S.A.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(58828/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

### **SML, SOCIETE DE MANUTENTION LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4502 Differdange.

R. C. Luxembourg B 37.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 543, fol. 81, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(58835/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---



**SALAMINA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 47.905.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2000*

Monsieur Angelo De Bernardi, Monsieur Jean-Marc Heitz et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme  
SALAMINA HOLDING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2000, vol. 545, fol. 7, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58829/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**SASTRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.125.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2000, vol. 543, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 7 juillet 2000, que M<sup>e</sup> René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, a été élu comme administrateur supplémentaire et que le nombre d'administrateurs, a été augmenté de 3 à 4. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2000.

Signature.

(58831/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**PROUD TO SERVE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 66.280.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mardi 27 juin 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 13 octobre 2000.

*Le Conseil d'Administration*  
P. Bouchoms / S. Vandt  
*Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2000, vol. 543, fol. 100, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(58821/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

---

**SENSEI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2230 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 33.798.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(58832/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

**TSI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.995.

In the year two thousand, on the ninth day of October.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TSI HOLDING S.A., a société anonyme which was incorporated by deed of September 30, 1999, by the undersigned notary, published in the Mémorial C number 954 of December 14, 1999, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 71.995 and having its registered office at L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer. The articles of incorporation have been amended by deed of the undersigned notary of December 30, 1999, published in the Mémorial C number 324 of May 4, 2000.

The extraordinary general meeting is opened at 5.00 p.m. by Mr Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Antje-Irina Kurz, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ms Michèle Hansen, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1) To amend article 7 paragraph 3 of the articles of incorporation by the addition of the words «occurring by death, resignation, lunacy, bankruptcy or removal» after the words «a vacancy».

2) To amend article 11 paragraph 1 of the articles of incorporation by the deletion of the words «directors, officers, executives, employees or others who may but not need to be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it» and by the substitution thereof of the words «managing directors or officers so appointed with the term not exceeding five years and subject to control of the board of directors».

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance list that all the shares representing the total capital of eight million three hundred thousand US dollars (USD 8,300,000.-) are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to amend article 7 paragraph 3 of the articles of incorporation by the addition of the words «occurring by death, resignation, lunacy, bankruptcy or removal» after the words «a vacancy».

The general meeting further resolves that article 7 paragraph 3 shall forthwith read as follows:

«In the event of a vacancy occurring by death, resignation, lunacy, bankruptcy or removal on the board of directors, the remaining directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.»

*Second resolution*

The general meeting resolves to amend article 11 paragraph 1 of the articles of incorporation by the deletion of the words «directors, officers, executives, employees or others who may but not need to be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it» and by the substitution thereof of the words «managing directors or officers so appointed with the term not exceeding five years and subject to control of the board of directors».

The general meeting further resolves that article 11 paragraph 1 shall forthwith read as follows:

«The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more managing directors or officers so appointed with the term not exceeding five years and subject to control of the board of directors.»

*Expenses - Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately forty thousand Luxembourg francs.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at 5.20 p.m.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le neuf octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TSI HOLDING S.A., société anonyme constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant du 30 septembre 1999, publié au Mémorial C numéro 954 du 14 décembre 1999, enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous la section B numéro 71.995 et ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant du 30 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 324 du 4 mai 2000.

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Antje-Irina Kurz, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Michèle Hansen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Modification de l'article 7 paragraphe 3 par l'ajout des mots «pour cause de mort, résignation, démence, faillite ou démission» après les mots «en cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur».

2) Modification de l'article 11 paragraphe 1 par la suppression des mots «administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix» et par le remplacement des mots suivants «administrateurs-délégués ou gérants ainsi désignés dont le mandat ne peut excéder cinq ans et qui seront soumis au contrôle du conseil d'administration».

II) Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de huit millions trois cent mille US dollars (USD 8.300.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 7 paragraphe 3 par l'ajout des mots «pour cause de mort, résignation, démence, faillite ou démission» après les mots «en cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur».

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide ensuite que l'article 7 paragraphe 3 aura désormais la teneur suivante:

«En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur pour cause de mort, résignation, démence, faillite ou démission, les administrateurs restants ont le droit d'élire par un vote majoritaire un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 11 paragraphe 1<sup>er</sup> par la suppression des mots «administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix» et par le remplacement des mots suivants «administrateurs-délégués ou gérants ainsi désignés dont le mandat ne peut excéder cinq ans et qui seront soumis au contrôle du conseil d'administration».

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide ensuite que l'article 11 paragraphe 1<sup>er</sup> aura désormais la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs-délégués ou gérants ainsi désignés dont le mandat ne peut excéder cinq ans et qui seront soumis au contrôle du conseil d'administration.»

*Frais - Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.20 heures.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, A.I. Kurz, M. Hansen, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2000, vol. 853, fol. 57, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2000.

J.-J. Wagner.

(58602/239/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2000.

### **TSI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 71.995.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2000.

J.-J. Wagner.

(58603/239/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2000.

### **EQUI-PLAN, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'an deux mille, le onze octobre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société EQUI-PLAN, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire sous la dénomination de PLANEUR S.A., en date du 27 juin 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 92 novembre 1993 numéro 429.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en remplacement de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 23 janvier 1999, numéro 39.

L'assemblée est présidée par Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Gautier, employée privée, demeurant à Wecker.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jérôme Cardi, juriste, demeurant à Strassen.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.

2.- Le cas échéant, nomination de:

- COMPAGNIE FIDUCIAIRE, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur COMPAGNIE FIDUCIAIRE. S.à r.l., 5, boulevard de la Foire.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Delfosse N. Gautier, J. Cardi, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 13 octobre 2000, vol. 415, fol. 60, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Weber.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 octobre 2000.

E. Schroeder.

(58718/228/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2000.

### **ALTAIRE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

#### RECTIFICATIF

A la page 8851 du Mémorial C, n° 185 du 10 mars 2001, il y a lieu de lire:

Administrateurs:

M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant à Senningerberg, Président.

M. Rémy Meneguz, Administrateur de sociétés, demeurant à Olm, Administrateur.

M. Frédéric Noel, Administrateur de sociétés, demeurant à Sanem, Administrateur.

(01126/xxx/10)

### **WOLVERTON MOUNTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.530.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 avril 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(01146/000/17)

### **FLORIS FUND, Fonds Commun de Placement.**

Les porteurs de parts sont informés que le conseil d'administration de FLORIS MANAGEMENT S.A. (la «Société de Gestion»), Société de Gestion de FLORIS FUND (le «Fonds»), par une résolution en date du 28 mars 2001, a décidé conformément à l'article 14 du Règlement de Gestion du Fonds, d'apporter, avec effet au 7 mai 2001, les avoirs du compartiment FLORIS FUND-Equities à ceux du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth au sein de GENERAL MANAGEMENT (la «Sicav»), une société anonyme de droit luxembourgeois, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable soumise à la Partie I de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, ayant son siège social 14, rue Aldringen, L-2951 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B 60.766.

Cet apport a été décidé en raison de changements économiques résultant du rapprochement entre les promoteurs et de la similitude du Fonds et de la SICAV, tant en ce qui concerne la clientèle visée qu'en ce qui concerne les objectifs et la politique d'investissement des compartiments concernés.

Jusqu'à la date du 4 avril 2001, les demandes de souscription et de rachat des parts du compartiment FLORIS FUND-Equities continueront à être acceptées.

Les porteurs de parts du compartiment FLORIS FUND-Equities recevront un nombre d'actions du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth égal au nombre de parts détenues dans le compartiment FLORIS FUND-Equities multiplié par le rapport d'échange qui sera calculé en divisant la valeur nette d'inventaire par part du compartiment FLORIS FUND-Equities, établie le 7 mai 2001 par la valeur nette d'inventaire par actions, le 7 mai 2001, du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth.

Les détenteurs de parts de capitalisation du compartiment FLORIS FUND-Equities recevront des actions de capitalisation du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth.

Les détenteurs de parts nominatives et au porteur du compartiment FLORIS FUND-Equities recevront des actions respectivement nominatives ou au porteur du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth.

Dans la mesure où le rapport d'échange des parts en actions ne permet pas d'émettre un nombre exact d'actions, les détenteurs de parts nominatives du compartiment FLORIS FUND-Equities recevront des fractions d'actions du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth jusqu'à un millième d'action. Les détenteurs de parts au porteur du compartiment FLORIS FUND-Equities pourront choisir, soit de recevoir une soulte correspondant au solde résultant du rapport d'échange, soit de verser la différence permettant d'obtenir un nombre entier d'actions du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth. Les règles standards d'arrondis s'appliquent.

La valeur nette d'inventaire par part du compartiment FLORIS FUND-Equities sera calculée une dernière fois le 7 mai 2001, afin de calculer le nombre d'actions du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth qui seront émises le 7 mai 2001, date de l'apport, en échange des parts apportées par le compartiment FLORIS FUND-Equities.

Les détenteurs de parts nominatives du compartiment FLORIS FUND-Equities seront rayés du registre des porteurs de parts de ce compartiment et inscrits pour le nombre d'actions du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth qu'ils recevront dans le registre des actionnaires du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth. Les détenteurs de parts au porteur auront un délai de trois (3) mois à compter de la date de l'apport (7 mai 2001) pour demander la délivrance de certificats représentatifs d'actions du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth, en échange des certificats au porteur du compartiment FLORIS FUND-Equities.

Les dispositions suivantes s'appliqueront aux actionnaires du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth:

1. Le Compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth a pour politique d'investissement de placer ses actifs, suivant une politique de diversification géographique et sectorielle, principalement en actions ou parts sociales représentatives du capital social d'entreprises situées dans le monde entier. A titre accessoire et par dérogation à la politique d'investissement générale de la Sicav, le compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth pourra investir en obligations convertibles ou à warrants ou en warrants sur valeurs mobilières ainsi qu'en toutes valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs. Des liquidités peuvent être détenues à titre accessoire.
2. La devise de référence du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth est l'euro.
3. Une commission d'émission de maximum 5 % de la valeur nette d'inventaire par action est prélevée au profit du Distributeur.
4. Aucune commission de rachat n'est prélevée.
5. Une commission de conversion de maximum 1 % de la valeur nette d'inventaire par action est prélevée.
6. Les actions compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth sont émises sous forme nominative ou au porteur.
7. Le compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth émet des actions de capitalisation ou de distribution.
8. Des fractions d'action nominative peuvent être émises jusqu'à concurrence d'un millième d'action.
9. La valeur nette d'inventaire par action du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth est calculée en euro, chaque jour ouvrable à Luxembourg («jour d'évaluation»).
10. Lors de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth statueront, sur proposition du conseil d'administration, sur le montant des distributions en espèces à faire aux actions de distribution du compartiment, lequel montant sera prélevé sur la quantité de l'actif net attribuable aux actions de distribution de ce compartiment.

Les distributions seront payées en principe dans la devise de référence du compartiment sept jours ouvrables après l'assemblée.

11. L'exercice social de la SICAV se termine le 30 juin de chaque année.
12. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAV se tient à Luxembourg le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois d'octobre à 11.00 heures.
13. Le gestionnaire est habilité à percevoir, en rémunération de ses prestations, une commission annuelle fixée à 1% des actifs nets du compartiment GENERAL MANAGEMENT Growth, payable par acompte à la fin de chaque trimestre.
14. Le réviseur d'entreprises de la SICAV est PricewaterhouseCoopers.
15. Les actions du compartiment de GENERAL MANAGEMENT Growth ne sont pas cotées en bourse.
16. Le dépôt des ordres de souscription, rachat et conversion doit avoir lieu avant 15.00 heures le jour précédant le jour d'évaluation.

Les porteurs de parts du compartiment FLORIS FUND-Equities ont la faculté de demander, entre le 4 avril 2001 et le 4 mai 2001, le rachat sans frais de leurs parts.

Luxembourg, le 30 mars 2001.

**ATHIS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 62.005.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 20 avril 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (00703/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LOTHARINGEN FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 17.631.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 20 avril 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (00704/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DEVELOPMENT HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 39.044.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 17 avril 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

I (00750/788/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KOINE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.001.

**The ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of KOINE FUND, SICAV will be held at the registered office of the SICAV on Friday 27 April 2001 at 3.00 p.m. to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the financial statements for the financial year ended December 31, 1999.
3. Discharge of the Directors of the Company and the Auditor with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended December 31, 1999.
4. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

In order to take part at the statutory meeting of 27 April 2001, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office in Luxembourg.

I (00902/000/21)

*The Board of Directors.*

**JUMACO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 24.551.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 20 avril 2001 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

I (00769/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**STOLT-NIELSEN S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 12.179.

**The ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of STOLT-NIELSEN S.A. (the «Company») will be held at the offices of SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, on Thursday, April 26, 2001 at 2.00 p.m., for the following purposes:

*Agenda:*

1. To approve the holding of the Annual General Meeting on April 26, 2001, in variation from the date (third Thursday in April) set forth in Article 24 of the Company's Articles of Incorporation;
2. To consider (i) the Report of ARTHUR ANDERSEN, Luxembourg, Statutory Auditors of the Company, and (ii) the Report by the Board of Directors of the Company in respect of the financial statements of the Company for the fiscal year ended November 30, 2000;
3. To approve the unconsolidated balance sheet and statement of profit and loss of the Company for the fiscal year ended November 30, 2000;
4. To approve the consolidated balance sheet and statement of income of the Company for the fiscal year ended November 30, 2000;
5. To approve the determination of dividends of the Company for the fiscal year ended November 30, 2000, namely (i) approval of interim dividend declared on November 9, 2000 and paid on December 20, 2000, (ii) approval of the recommendation of the Board of Directors of the Company of payment of a final dividend of twelve and one-half cents (USD 125) per Common Share, payable on May 23, 2001 to Shareholders of record as May 7, 2001 (iii) transfer of all undistributed profits to the retained earnings of the Company;
6. To discharge the Board of Directors and Statutory Auditors of the Company in respect of the proper performance of their duties for the fiscal year ended November 30, 2000;
7. To authorize the Company, or any wholly-owned subsidiary, to purchase Common Shares of the Company, from time to time in the open market and in privately negotiated transactions, at a price reflecting such open market price and on such other terms as shall be determined by the Board of Directors of the Company, provided such purchases are in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company Law, such authorization being granted for purchases completed on or before August 31, 2002;
8. To elect seven directors of the Company to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders and until their respective successors have been duly elected and qualified; and
9. To elect ARTHUR ANDERSEN, Luxembourg, as the Auditors of the Company for a term to expire at the next Annual General Meeting of Shareholders.

The Board of Directors of the Company has determined that Common Shareholders of record at the close business on March 13, 2001 will be entitled to vote at the aforesaid meeting and at any adjournments thereof.

J. Stolt-Nielsen

*Chairman of the Board*

A list of nominees may be obtained from the registered office.



To assure Shareholder's representation at the Annual General Meeting, Shareholders are hereby requested to fill in, sign, date and return the Proxy Card, a form of which may be obtained from the registered office. The giving of such Proxy will not affect such Shareholders' right to revoke such Proxy or vote in person should Shareholders later decide to attend the meeting.

Dated: March 20, 2001.

I (01226/795/48)

---

**M.T.T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 51.938.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 avril 2001 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- nominations statutaires
- divers

I (00827/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DSB-LATIN BOND FUND, SICAV, Investmentgesellschaft mit Variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
H. R. Luxemburg B 41.521.

Die Anteilhaber der DSB-LATIN BOND FUND (SICAV) werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG**

eingeladen, die am 17. April 2001 um 10.00 Uhr, in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, stattfindet.

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates über das Geschäftsjahr 2000.
2. Vorlage und Feststellung des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2000, Bericht über die satzungsgemäße Gewinnverwendung sowie Genehmigung durch die Hauptversammlung.
3. Beschluß über die Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates.
4. Wahl des Wirtschaftsprüfers.
5. Wahl der Mitglieder des Verwaltungsrates.
6. Sonstiges.

Zur Teilnahme an der ordentlichen Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 13. April 2001 die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, daß die Anteile bis zur Beendigung der Hauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich oder durch Fernschreiben, Telegramm oder Telefax bevollmächtigt ist.

Gemäß § 8 der Satzung der Gesellschaft vertritt die ordnungsgemäß einberufene Hauptversammlung sämtliche Anteilhaber. Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der vertretenen Anteile gefaßt.

Luxemburg im März 2001.

I (00901/672/29)

*Der Verwaltungsrat.*

---

**LA JUMAS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 50.851.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 20 avril 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00957/755/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCOTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 55.458.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 avril 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01051/045/18)

*Le Conseil d'administration.*

---

**VOLTERIA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg 71.316.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 avril 2001 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. changement de la dénomination sociale de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s. en FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, S.à r.l.;
- g. divers.

I (01073/045/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DEXIA CONVERTIX, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 55.995.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société DEXIA CONVERTIX qui se tiendra au siège social de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE S.A. à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, le 17 avril 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000; affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
4. Nominations des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises;
5. Divers.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Seront admis à l'Assemblée Générale Ordinaire, les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant la date de l'Assemblée aux guichets de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE S.A. à Luxembourg S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.  
I (01230/755/24) Le Conseil d'Administration.

---

**FIDILUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 25.314.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 avril 2001 à 10.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000;
- affectation du résultat;
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- ratification de la nomination d'un administrateur par le Conseil d'Administration du 27 mars 2000;
- divers.

I (01100/000/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**SICAV ARGENTA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 26.881.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le vendredi 20 avril 2001 à 14.00 heures dans les locaux d'ARGENTABANK S.A., sis 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2000;
3. Affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises;
5. Renouvellement du mandat des Administrateurs;
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises;
7. Divers.

I (01101/000/19)

Le Conseil d'Administration.

---

**CAPITAL & COMMAT; WORK UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.661.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous inviter à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra le 17 avril 2001 à 15.00 heures au siège social de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000; affectation des résultats;
3. Décharge à donner au conseil d'administration;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires au porteur désireux de participer à l'assemblée sont priés de déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée auprès de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE S.A. A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (01330/755/24)

Le Conseil d'Administration.

---

**SANOB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.746.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 avril 2001 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000;
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
5. Divers.

I (01102/005/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**AUNID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.722.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 avril 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000;
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
5. Divers.

I (01103/005/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**INTERNATIONAL HOTEL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 9.937.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 avril 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000;
4. Divers.

I (01105/005/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**BETULA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 42.480.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 avril 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001;
4. Divers.

I (01106/005/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**THE B PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 20.727.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 17 avril 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01197/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KNEIPP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
H. R. Luxemburg B 12.982.

Die Herren Aktienhaber werden hierdurch eingeladen der

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 16. April 2001 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

*Tagesordnung:*

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars 31. Dezember 2000.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2000, sowie Zuteilung des Resultats.
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 31. Dezember 2000.
4. Beschluss zu Weiterführung der Aktivität der Gesellschaft in Bezug auf den Artikel 100 der Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

I (01199/005/17)

*Der Verwaltungsrat.*

---

**POLE STAR HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.010.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le 18 avril 2001 au siège social, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2000 et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000;
2. Affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;

3. Décision sur la proposition de ne pas voter la dissolution anticipée de la société sur base de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et de poursuivre l'activité de la société;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée au siège de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.  
I (01271/755/22) Le Conseil d'administration.

---

**PASER PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.287.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 avril 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2000.
4. Divers.

I (01200/005/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**FORTIS RENT-o-NET, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 60.371.

The shareholders of FORTIS RENT-o-NET are invited by the present notice to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Tuesday, April 17, 2001 at 11.00 a.m. at the premises of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Agenda:*

1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors as at December 31, 2000.
2. Presentation and approval of the report of the Statutory Auditor as at December 31, 2000.
3. Presentation and approval of the Balance Sheet and Profit and Loss Account as at December 31, 2000.
4. Allocation of results.
5. Discharge of Directors and Statutory Auditor for the year ending on December 31, 2000.
6. Ratification of the nomination, dated October 16, 2000, of Mr Jacques Bofferding as new Director of the Sicav in replacement of FORTIS BANK LUXEMBOURG S.A. represented by Mr Alain Derneur, resigning.  
Extension of the appointment of the Board of Directors of the Company until the Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts as at December 31, 2001:
  1. Mr Pierre Detournay, Membre du Comité de Direction, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG;
  2. Mr Jean-Luc Gavray, Directeur Investment Funds and Professional Banking - Operations, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.;
  3. Mr J. Bofferding, Directeur Investment Funds and Professional Banking - Business Development, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
 The Company KPMG AUDIT with its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, is proposed as statutory auditor until the Statutory Annual General Meeting of Shareholders of 2001.
7. Miscellaneous.

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, the holders of bearer shares and persons who derive their meeting rights in another way must deposit their share certificates or other documents evidencing their rights against proof of receipt at the offices of BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, or at the head office of FORTIS BANK (NEDERLAND) N.V. at Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam on or before April 12, 2001.

Holders of registered shares and persons who derive their meeting rights in another way from registered shares must, in order to be able to attend the General Meeting and to participate in the votes, notify the Board of Directors at the registered address of the Company in advance in writing of their intention to do so on or before April 12, 2000.

The Company will consider as a shareholder of the Company the person mentioned in a written statement issued by a participant of NECIGEF showing the number of shares held by the person mentioned in the statement until the meet-

ing is closed, provided that the declaration will be deposited at the offices of either BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg or of FORTIS BANK (NEDERLAND) N.V. at Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam on or before April 12, 2001.

The agenda of the General Meeting as well as the annual report 2000 may be obtained free of charge at the aforementioned offices and at FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT at Archimedeslaan 6, NL-3564 BA Utrecht.

The shareholders are advised that no quorum is required for the Annual General Meeting of shareholders and that decisions will be taken at the majority of the shares present or represented at the meeting.

I (01328/584/47)

*The Board of Directors.*

---

**MASTAR INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 77.257.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 avril 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01206/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KRITSA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 34.416.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 17 avril 2001 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

I (01227/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INVESTDEUTSCHLAND S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 35.810.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 17 avril 2001 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Deutsch Mark en Euro et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

I (01228/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DEUTON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 60.996.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *18 avril 2001* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
5. Conversion de la devise du capital de Francs Français en Euro à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2001, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
6. Divers.

I (01238/005/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**P.L.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 52.791.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra mardi *17 avril 2001* à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro et modification de l'article y afférent des statuts;
5. Divers.

I (01229/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HAMEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 38.838.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *18 avril 2001* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

I (01244/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EFFICIENCY GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.465.

Shareholders are hereby informed that the Extraordinary General Meeting of the Company dated March 23, 2001 could not be held as the fifty per cent required quorum was not reached.

In consequence, Shareholders are convened to a

**NEW EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

that will take place on *May 3, 2001* at 11.30 a.m. at the Registered Office of the Company, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, with the following agenda:



*Agenda:*

1. Amendment of Article 23 of the Articles of Association of the Fund in order to implement the segregation of liabilities of the Fund's Sub-Funds. The proposed wording will be as follows:

«When the Corporation incurs a liability, which relates to any asset of a particular Sub-Fund or to any action taken in connection with an asset of a particular Sub-Fund, such liability shall be allocated to the relevant Sub-Fund; the liabilities shall be segregated on a Sub-Fund basis with third part creditors having recourse only to the assets of the Sub-Fund concerned;

In the case where any asset or liability of the Corporation cannot be considered as being attributable to a particular Sub-Fund, such asset or liability shall be allocated by the Board of Directors in a way considered to be fair and reasonable having regard to all the relevant circumstances. The auditors of the Corporation may examine the criteria of attribution used by the Board of Directors.»

2. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the holding of this second Extraordinary General Meeting and that resolutions will be passed by a vote of two thirds of the shares present or represented at the meeting.

Shareholders wishing to attend and vote at the meeting may do so in person or by proxy.

Forms of proxy are available upon request at the Registered Office of the Company and should be returned duly signed, first by fax and then by mail (Attn: Nathalie Moroni, CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Fax: +352/47 67 48 94).

The shareholder intending to participate to the meeting shall inform the Registered Office of its presence at least 48 hours before the date of the Meeting.

The proposed new prospectus and any other relevant documentation are available upon request at the above-mentioned registered office of the Fund.

I (01259/755/35)

**PANAWI-HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.433.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am Dienstag, dem 2. Mai 2001 bei BDO LUXEMBURG, S.à r.l. in 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg um 11.00 Uhr mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Bestellung der Mitglieder des Verwaltungsrats.
2. Bestellung des Kommissars der Gesellschaft.
3. Verlegung des Gesellschaftssitzes.
4. Sonstiges.

I (01265/577/15)

*Der Präsident des Verwaltungsrats.*

**INTERNATIONALE DE GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 47.438.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme INTERNATIONALE DE GESTION S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi, 13 avril 2001 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

I (01275/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALL CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 34.943.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le mercredi 18 avril 2001 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaires aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Divers.

I (01327/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROFUND'91, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.019.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des Actionnaires de la Société («l'Assemblée») qui se tiendra le 20 avril 2001 à 11.00 heures, au siège social de la Société et qui aura pour

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2000.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

*Pour le Conseil d'Administration*

**BNP PARIBAS LUXEMBOURG**

I (01269/755/28)

---

**SOPHALEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 50.859.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 20 avril 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du conseil d'administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01298/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TERESA, Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 39.614.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 avril 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (00700/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IMPRIMERIE CENTRALE, Société Anonyme.**  
Siège social: L-1351 Luxembourg, 15, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 6.181.

Les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le 6 avril 2001 à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2000.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises.

Pour pouvoir assister à cette réunion, les Actionnaires sont priés de déposer leurs actions soit au siège de la société, soit à une banque de leur choix et d'informer le Conseil d'Administration cinq jours au moins avant l'assemblée de leur intention d'y assister.

II (00580/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PLETOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 52.731.

La moitié du capital n'ayant pas été présente ou représentée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mars 2001, celle-ci n'a pas pu délibérer valablement.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 23 avril 2001 à 11.00 heures dans les bureaux de la FIDUCIAIRE JEAN REUTER, 3, rue Thomas Edison à Strassen, L-1445 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Transfert du siège social à Strassen.

La deuxième phrase de l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Strassen.»

En conformité avec l'article 67-1 (2) de la loi du 10 août 1915, le quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mars 2001 n'a pas été atteint: 2 actions sur 16.000 étaient seulement présentes ou représentées.

La prédite Assemblée Générale sera suivie par une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE

ayant pour

*Ordre du jour:*

- Nomination du nouveau Commissaire aux Comptes.

Cette Assemblée délibérera valablement, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées, et votera à la majorité simple.

Les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au plus tard 5 jours francs avant la date de l'assemblée auprès de la KREDIETBANK S.A. à son siège social à Luxembourg.

*Pour le Conseil d'Administration*

J. Reuter

*Administrateur-délégué*

II (00770/517/34)

---

**SVENSKA SELECTION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.

You are hereby convened to attend the

**ORDINARY GENERAL MEETING**of SVENSKA SELECTION FUND, which is going to be held on *April 9, 2001* at 2.45 p.m. at the Head Office, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, with the following agenda:*Agenda:*

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Auditors.
2. Approval of the Balance Sheet and the Profit and Loss account as at December 31st, 2000.
3. Discharge to be granted to the Directors and to the Statutory Auditor for the financial year ended December 31, 2000.
4. Election of the Directors and Auditors for the ensuing year.
5. Any other business

The Shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote.

II (00831/033/19)

*The Board of Directors.***DAPHNIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 56.089.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**qui se tiendra le *10 avril 2001* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (00832/045/17)

*Le Conseil d'Administration.***MERIDIAN TRUST HOLDING COMPANY.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 56.621.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**qui se tiendra le *10 avril 2001* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (00833/045/17)

*Le Conseil d'Administration.***UNI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 31.745.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**qui se tiendra le mercredi *11 avril 2001* à 15.00 heures au siège social avec pour*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de BEF en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01019/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DIVINTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 20.088.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *10 avril 2001* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. divers.

II (00834/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HEAVEN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 70.028.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *lundi 9 avril 2001* à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (00854/255/22)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NAVITEC S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 50, route d'Esch.  
H. R. Luxemburg B 65.361.

Die Aktionäre werden gebeten an der

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

welche am *10. April 2001* um 9.00 Uhr am 5, rue Eugène Ruppert in L-2453 Luxembourg stattfindet, teilzunehmen.

*Tagesordnung:*

1. Absetzung des Herrn Peter Müller als Verwaltungsratsmitglied.
2. Verlegung des Gesellschaftssitzes.
3. Verschiedenes.

L. Benoy

*Wirtschaftsprüfer der NAVITEC S.A.*

II (00951/614/16)

---

**BRUPHI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 64.269.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 11 avril 2001 à 16.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00998/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MAXIMMO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 31.767.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le vendredi 6 avril 2001 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Belges en Euro et modification de l'article afférent;
5. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales;
6. Divers.

II (01023/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**IKANOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 18.199.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le jeudi 12 avril 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue de la conversion du capital social de la société de francs belges en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01030/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**CHARISMA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 72.483.

Hiermit wird allen Anteilhabern der CHARISMA SICAV (die «Gesellschaft») mitgeteilt, dass eine

**AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG**

am 9. April 2001 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen, stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Änderung der Artikel 4, 9, 11, 28, 31, 35 und 36 der Satzung der CHARISMA SICAV im Rahmen der bereits erfolgten Registrierung der SICAV in der Bundesrepublik Deutschland sowie die Annahme der geänderten Satzung
2. Verschiedenes

Die Punkte, die auf der Tagesordnung der ausserordentlichen Generalversammlung stehen, verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile. Im Falle in dem anlässlich der ausserordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite ausserordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse am 11. Mai 2001 um 11.00 Uhr einberufen, gemäss den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschliessen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile getroffen.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft drei Arbeitstage (Eingangsdatum) vor der Generalversammlung vorliegen.

II (01084/755/27)

*Der Verwaltungsrat.*

**GEPE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 41.151.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le lundi 9 avril 2001 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro et modification de l'article afférent;
5. Divers.

II (01032/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**SMART VENTURE HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 75.349.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 9 avril 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (01034/534/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOFIRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.290.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 avril 2001 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Divers.

II (01085/005/16)

*Le Conseil d'Administration.***BRUNSWICK RUSSIAN EMERGING EQUITIES TRUST, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 61.624.

The shareholders of BRUNSWICK RUSSIAN EMERGING EQUITIES TRUST (the «Corporation») are hereby convened to an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of shareholders to be held in Luxembourg on *10th April, 2001*, at the offices of BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, at 10.30 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

- To extend the life of the Corporation until 31st December, 2004 and, as a consequence, to amend article 2 of the articles of incorporation of the Corporation so as to read as follows:  
«The Corporation is established for a limited period ending on 31st December 2004. The Corporation may be dissolved at any time or its life may be extended for a further period by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation. At the annual general meeting to be held in 2003 and, if applicable, at each alternate annual general meeting thereafter, the board of directors shall submit to the shareholders a proposal that the Corporation should continue its life for two further years. If that proposal is not approved as aforesaid, the board of directors shall draw up alternative proposals for the unitization or other reconstruction of the Corporation, or for its liquidation, which proposals shall be submitted to shareholders at an extraordinary general meeting to be convened by the board of directors before the end of the Corporation's life. Any such proposal will have to be decided by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.»

In order for the meeting to validly deliberate on the items of the Agenda, a quorum of 50 % of the shares outstanding is required and the resolutions will be adopted if approved by the 2/3 of the shares present or represented. Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the Form of Proxy sent to them to the registered office of the Corporation, so as to arrive no later than 12 noon (Luxembourg time) on 9 April, 2001 by close of business in Luxembourg.

II (00950/052/30)

*By order of the Board of Directors.***ORNI INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 21.106.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi *11 avril 2001* à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue de la conversion du capital social de la société de francs luxembourgeois en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01029/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*